



Revue LES TISONS

Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)



Revue indexée par

ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

e-ISSN: 2756-7532

p-ISSN: 2756-7524

N° 0001 - Juin 2024

Revue LES TISONS



Revue LES TISONS

Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)



Revue indexée par

ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Éditions *Cerfed*

Arrond. 5, Sect. 22, Av. Toguiyeni

e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524
<http://esjindex.org/search.php?id=6845>
<http://www.revuelestisons.bf>
lestisons@revuelestisons.bf

S/C Université Joseph KI-ZERBO
BV 30053 OUAGA 1200 Logements
10020 OUAGADOUGOU - Burkina Faso
(+226) 66006650/70104853

PRÉSENTATION/POLITIQUE ÉDITORIALE

Sous l'impulsion de M. Fatié OUATTARA, Professeur titulaire de philosophie à l'Université Joseph KI-ZERBO, et avec la collaboration d'Enseignants-Chercheurs et Chercheurs qui sont, soit membres du Centre d'Études sur les Philosophies, les Sociétés et les Savoirs (CEPHISS), soit membres du Laboratoire de philosophie (LAPHI), une nouvelle revue vient d'être fondée à Ouagadougou, au Burkina Faso, sous le nom de « Revue LES TISONS ».

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société, la Revue LES TISONS vise à contribuer à la diffusion de théories, de connaissances et de pratiques professionnelles inspirées par des travaux de recherche scientifique. En effet, comme le signifie le Larousse, un tison est un « morceau de bois brûlé en partie et encore en ignition ».

De façon symbolique, la Revue LES TISONS est créée pour mettre ensemble des tisons, pour rassembler les chercheurs, les auteurs et les idées innovantes, pour contribuer au progrès de la recherche scientifique, pour continuer à entretenir la flamme de la connaissance, afin que sa lumière illumine davantage les consciences, éclaire les ténèbres, chasse l'ignorance et combatte l'obscurantisme à travers le monde.

Dans les sociétés traditionnelles, au clair de lune et pendant les périodes de froid, les gens du village se rassemblaient autour du feu nourri des tisons : ils se voient, ils se reconnaissent à l'occasion ; ils échangent pour résoudre des problèmes ; ils discutent pour voir ensemble plus loin, pour sonder l'avenir et pour prospecter un meilleur avenir des sociétés. Chacun doit, pour ce faire, apporter des tisons pour entretenir le feu commun, qui ne doit pas s'éteindre.

La Revue LES TISONS est en cela pluridisciplinaire, l'objectif fondamental étant de contribuer à la fabrication des concepts, au renouvellement des savoirs, en d'autres mots, à la construction des connaissances dans différentes disciplines et divers domaines de la science. Elle fait alors la promotion de l'interdisciplinarité, c'est-à-dire de l'inclusion dans la diversité à travers diverses approches méthodologiques des problèmes des sociétés.

Semestrielle (juin, décembre), thématique au besoin pour les numéros spécifiques, la Revue LES TISONS publie en français et en anglais des articles inédits, originaux, des résultats de travaux pratiques ou empiriques, ainsi que des mélanges et des comptes rendus d'ouvrages dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société : **Anthropologie, Communication, Droit, Écologie, Économie, Environnement, Géographie, Histoire, Linguistique, Philosophie, Psychologie,**

Sociologie, Sciences politiques, Sciences de gestion, Sciences de la population, etc.

Peuvent publier dans la Revue LES TISONS, les Chercheurs, les Enseignants-Chercheurs et les doctorants dont les travaux de recherche s'inscrivent dans ses objectifs, thématiques et axes.

La Revue LES TISONS comprend une Direction de publication, un Secrétariat de rédaction, un Comité scientifique et un Comité de lecture qui assurent l'évaluation en double aveugle et la validation des textes qui lui sont soumis en version électronique pour être publiés (en ligne et papier).

MODE DE SOUMISSION ET DE PAIEMENT

La soumission des articles se fait à travers le mail suivant : lestisons@revuelestisons.bf.

L'évaluation et la publication de l'article sont conditionnées au paiement de la somme de cinquante mille (50.000) francs CFA, en raison de vingt mille (20.000) francs CFA de frais d'instruction et trente mille (30.000) francs CFA de frais de publication. Le paiement desdits frais peut se faire par Orange money (00226.66.00.66.50, identifié au nom de OUARTARA Fatié), par Western Union ou par Money Gram.

CONSIDÉRATION ÉTHIQUE

Les contenus des articles soumis et publiés (en ligne et en papier) par la Revue LES TISONS n'engagent que leurs auteurs qui cèdent leurs droits d'auteur à la revue.

NORMES ÉDITORIALES

Les textes soumis à la Revue LES TISONS doivent avoir été écrits selon les NORMES CAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^e session des CCI.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (ex : 1. ; 1.1.; 1.2; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3.; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Catherine, 2009, *Qu'est ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

L'article doit être écrit en format « Word », police « Times New Roman », Taille « 12 pts », Interligne « simple », positionnement « justifié », marges « 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ». La longueur de l'article doit varier entre 30.000 et 50.000 signes (espaces et caractères compris). Le titre de l'article (15 mots maxi, taille 14 pts, gras) doit être écrit (français, traduit en anglais, vice-versa).

Le(s) Prénom(s) sont écrits en lettres minuscules et le(s) Nom(s) en lettres majuscules suivis du mail de l'auteur ou de chaque auteur (le tout en taille 12 pts, non en gras).

Le résumé (200 mots maxi, taille 12 pts) de l'article et les mots clés (05) doivent être écrits et traduits en français/anglais.

DIRECTION DE PUBLICATION

Directeur : Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Directeur adjoint : Dr Moussa COULIBALY, Assistant, Économiste, Université Nazi Boni (Burkina Faso)

RESPONSABLE DES FINANCES

Mme Fati IDOGO, Agent des Services administratifs et financiers, UFR/SH, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Secrétaire : Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Membres : Dr Abdoul Azize SODORÉ, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Beli Alexis NÉBIÉ, Assistant, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Boubié BAZIÉ, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Édith DAH, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Mathieu Beli DAÏLA, MA, Linguiste, Université de Dédougou (Burkina Faso); Dr Paul-Marie MOYENGA, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Sampala Fati BALIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); M. Jean Baptiste PODA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Lazard T. OUÉDRAOGO, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Mahamat OUATTARA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Saïdou BARRY, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso).

COMITÉ DE LECTURE

Dr Abdoul Karim SAÏDOU, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Aimé D. M. KOUDBILA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr M. Alice SOMÉ/SOMDA, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Awa OUOBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Bouraïman ZONGO, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Calixte KABORÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Cheick Bobodo OUÉDRAOGO, MC, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Clotaire Alexis

BASSOLÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Damien DAMIBA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Dimitri Régis BALIMA, MC, Communicologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Donatien DAYOUROU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Edwige DEMBÉLÉ, MA, Économiste, Université NAZI BONI (Burkina Faso); Dr Étienne KOLA, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Évariste R. BAMBARA, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ézaïe NANA, IR, Sociologue, INSS/CNRST (Burkina Faso); Dr Fernand OUÉDRAOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gaoussou OUÉDRAOGO, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gauthier YÉ, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Georges ROUAMBA, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Hamado KABORÉ, CR, Historien, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Hamado OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Hamado Joël OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Isidore YANOOGO, MC, Géographe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Issaka YAMÉOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Jean-Baptiste P. COULIBALY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Jérémie ROUAMBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kalifa DRABO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kassem Salam SOURWEIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Kizito Tioro KOUSSÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Landry COULIBALY, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Lassané YAMÉOGO, MA, Communicologue, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Lassina SIMPORÉ, MC, Archéologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Léon SAMPANA, MC, Politiste, Université Nazi BONI (Burkina Faso); Dr Léonce KY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Madeleine WAYAK PAMBÉ, MC, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Magloire É. YOGO, MA, Sciences de l'éducation, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Moussa DIALLO, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ (Burkina Faso); Dr Narcisse Taladi YONLI, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Noumoutié SANGARÉ,

Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ollo Pépín HIEN, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Pascal BONKOUNGOU, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Paul-Marie BAYAMA, MC, Philosophe, ENS de Koudougou (Burkina Faso); Dr R. Ulysse Emmanuel OUÉDRAOGO, MA, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Rasmata BAKYONO/NABALOU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Relwendé DJIGUEMDÉ, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso); Dr Rodrigue BONANÉ, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Rodrigue SAWADOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Roger ZERBO, MR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Serge SAMANDOU, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso); Dr Souleymane SAWADOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Stanislas SAWADOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Tongnoma ZONGO, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Yacouba BANWORO, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zakaria SORÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zoubere DIALLA, MA, Sociologue, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso).

COMITÉ SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Pr Abdoulaye SOMA, PT, Constitutionnaliste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Pr Abdramane SOURA, PT, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Abou NAPON, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Aklesso ADJI, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Alain Casimir ZONGO, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Pr Alkassoum MAÏGA, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Amadé BADINI, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Augustin LOADA, PT, Politiste, Université Saint Thomas d'Aquin (Burkina Faso); Pr Augustin PALÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr B. Claudine Valérie ROUAMBA/OUÉDRAOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bernard KABORÉ, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bilina BALLONG, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Bouma F. BATIONO, PT,

Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille KONÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille SEMDÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr David Musa SORO, PT, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Pr Edmond Yao KOUASSI, PT, Philosophe, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire); Pr Emmanuel M. HEMA, PT, Écologue, Université de Dédougou (Burkina Faso); Pr Emmanuel Malolo DISSAKÈ, PT, Philosophe, Université de Douala (Cameroun); Pr Eustache R. K. ADANHOUNME, PT, Philosophe, Université Abomey Calavi (Benin); Pr Fabienne LELOUP, Sociologue, Université Catholique de Louvain-Mons (Belgique); Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Foé NKOLO, PT, Philosophe, Université Yahoundé I (Cameroun); Pr Frédéric MOENS, Communicologue, IHECS, Bruxelles (Belgique); Pr Gabin KORBÉOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Georges ZONGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ; Pr Firmin GOUBA, MC, Communicologue, IPERMIC, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ; Pr Hamidou Talibi MOUSSA, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Pr Issiaka MANDÉ, PT, Historien, Université du Québec à Montréal (Canada); Pr Jacques NANEMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-François DUPEYRON, PT, Philosophe, Université de Bordeaux (France); Pr Jean-Marie DIPAMA, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-Claude KALUBI-LUKUSA, PT, Sociologue, Université de Sherbrooke (Canada); Pr Jean-Pierre POURTOIS, PT, Psychopédagogue, Université de Mons (Belgique); Pr Lassane YAMÉOGO, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Léon MATANGILA MUSADILA, PT, Philosophe, Université de Kinshasa (RD Congo); Pr Léopold Bawala BADOLO, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ludovic KIBORA, DR, Anthropologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST(Burkina Faso) ; Pr Magloire SOMÉ, PT, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mahamadé SAVADOGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mamadou L. SANOGO, DR, Linguiste, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Pr Moukaila Abdo Laouali SERKI, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Pr Pierre G. NAKOULIMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ramane KABORÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Sébastien YUGBARÉ, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina

Faso); Dr Amadou TRAORÉ, MC, Sociologue, Université de Ségou (Mali); Dr Décaïrd KOUADIO KOFFI, MC, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Djédou Martin AMALAMA, MC, Sociologue, Université de Korhogo (Côte d'Ivoire); Dr Emmanuel YAOU, MA, Sociologue, Université de Kara (Togo); Dr Gérard AMOUGOU, MC, Socio-politiste, Université de Yaoundé II (Cameroun); Dr Ibrahim KONÉ, MA, Philosophe, Université Peleforo Gon COULIBALY (Côte d'Ivoire); Dr Idi BOUKAR, A, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Dr Idrissa S. TRAORÉ, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali); Dr Issouf BINATÉ, MC, Historien, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire); Dr Jean-François PETIT, MC HDR, Philosophe, Institut catholique de Paris (France); Dr Landry Roland KOUDOU, MC, Philosophe, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Mouhamoudou El Hady BA, MC, Sociologue, Université Cheick Anta Diop (Sénégal); Dr Mamadou Bassirou TANGARA, MC, Économiste, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako (Mali); Dr N'golo Aboudou SORO, MC, Lettres modernes, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire); Dr Oumar DIA, MC, Philosophe, Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal); Dr Pierre-Étienne VANDAMME, Philosophe, Université Catholique de Louvain (Belgique); Dr Raphael KONÉ, Ph. D, Historien, Université Cergy de Pontoise – EA7517 (France); Dr Samuel RENIER, MC, Sciences de l'éducation, Université de Tours – EA7505 EES (France) ; Dr Tiéféng SISSOKO, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali).

Table des matières

L'épistémologie naturalisée selon Willard Van Orman Quine : chemin d'une science pour tous ... NATCHIA Koutoua Jean de Dieu.....	15
Socio-anthropologie d'une Maladie Tropicale Négligée dans une zone rurale du Niger : l'exemple de la lèpre à Danja et bourgades environnantes de Maradi ... MALAM MAMANE SANI Ibrahim, SOULEY ISSOUFOU Mamane Sani, ELHADJI DAGOBI Abdoua	39
Les instruments juridiques et méthodologiques de l'éthique de la recherche en Afrique subsaharienne : une revue systématique de la littérature ... ADJOVI Ingrid Sonya Mawussi, BALLEY Chabi Marius, MOUMOUNI MOUSSA Ismail, ADAMOU Aïman	61
John Locke et la modernité libérale : aux sources de la tolérance ... BIYOGHE Pamphile.....	85
Partir de Fénelon et Condorcet pour repenser l'instruction des filles ... YABRÉ Kirgoua	109
Défis et perspectives de l'officialisation et la promotion des langues nationales au Burkina Faso BATIONO Zomenassir Armand	125
Du rejet de l'ambiguïté linguistique : principe majeur de la consolidation sociale ... COULIBALY Nalourgo Drissa.....	149
Stratégies d'empowerment et lutte contre l'extrémisme violent dans la Région des Savanes au Togo	167
Les particularités stylistiques de la poésie de Pacéré Frédéric Titinga ... BELEM Hamidou.....	203
Production d'œuvres d'art sculptées dans la controverse de l'inné et de l'acquis à Daloa en Côte d'Ivoire ... N'GUESSAN Kouadio Raymond	229
De la tripartition de pouvoirs chez Montesquieu : prévention contre l'abus de pouvoir ... SOUMBOUNOU Mamadou.....	243

Suivi parental des activités scolaires à domicile et réussite scolaire des élèves du lycée municipal de Yagma à Ouagadougou ... OUÉDRAOGO Fernand, SANKARA Yassia	261
Influence de l'intelligence émotionnelle sur le succès de carrière professionnelle chez les agents des institutions financières de Lomé au Togo ... KAZIMNA Pazambadi & LOAMEDENUDZI Koffi	289
Expressions littéraires et déconstruction des normes sociétales dans Devoir de cuisson de Hadiza Sanoussi BELEMTOUGRI Datoussinmaneba Xavier.....	305
Intelligence artificielle et robotique au service du système de santé de l'humanité ... AKA Pancrace	325
Perceptions des femmes utilisatrices des méthodes contraceptives non-médicales Au Burkina FASO ... BATIONO Nestor, SO Abdoulaye, KABORÉ Ahmed, NGANGUE Patrice, DRABO K. Maxime	347
Valeurs/savoirs endogènes et développement dans l'histoire et la littérature factuelle du Burkina Faso ... COULIBALY Dofini Dieudonné, DIPAMA Wend-Vénègda Arsène.....	367
Cultures et déliaison sociale en Afrique : de la recherche d'un vivre ensemble par une analyse critique du concept d'ivoirité ... TIENTEGA Koudregma Yaya	397
Le news management institutionnel : quels processus stratégiques pour la créativité dans l'espace ouest africain ? ... BEYI Wendgoudi Apollinaire	415
La réputation numérique de Dii Alfred Diban KI-ZERBO ... PARÉ Cyriaque	444



**Cultures et déliaison sociale en Afrique : de la
recherche d'un vivre ensemble par une analyse
critique du concept d'ivoirité**

*Cultures and social disconnection in Africa: the
search for living together through a critical analysis
of the concept of Ivorianness*

TIENTEGA Koudregma Yaya
yaya_tientega@ujkz.bf
Université Joseph KI-ZERBO
Burkina Faso

Pour citer cet article

TIENTEGA Koudregma Yaya, 2024, « Cultures et déliaison sociale en Afrique : de la recherche d'un vivre ensemble par une analyse critique du concept d'ivoirité », *Revue LES TISONS*, N° 0001, Vol.1, Juin, p. 397-414.

Résumé : Les crises socio-politiques que connaît l'Afrique a des causes multiples. Mais celle qui nous intéresse particulièrement est la cause culturelle. En effet, la compréhension de la notion de culture par certaines couches de la société se trouve souvent tronquée. Ce qui fait que lorsqu'elle est évoquée, elle ne traduit pas une manière possible d'être, de comprendre et de voir le monde. Elle est évoquée pour s'ériger en règle universelle, c'est-à-dire pour s'imposer aux autres parce que l'on estime qu'en dehors de sa culture, le reste n'est que vacuité. Même à l'échelle politique, l'appartenance culturelle est aussi une fibre sur laquelle des hommes politiques s'appuient soit pour exclure des rivaux politiques soit pour mobiliser l'électorat. De telles considérations culturelles sont souvent sources de conflits, mettant ainsi en mal le vivre ensemble. C'est pourquoi nous pensons que ces considérations doivent être éradiquées sinon combattues afin d'instaurer une société de paix et de tolérance. Et pour y parvenir, la philosophie doit être mise à contribution au regard du rôle humaniste qu'elle joue et qu'elle a toujours joué dans la société.

Mots-clés : Afrique, Culture, Crise, Philosophie, Politique

***Abstract:** The socio-political crises that Africa is experiencing can have multiple causes. Among these causes, we can cite one and no less: the cultural cause. Indeed, the understanding of the notion of culture by certain layers of society is often truncated. Which means that when it is mentioned, it does not reflect a possible way of being, understanding and seeing the world. It is evoked to establish itself as a universal rule, that is to say to impose itself on others because we believe that outside of our culture, the rest is nothing but emptiness. Even on a political scale, cultural affiliation is also a fiber on which politicians rely either to exclude political rivals or to mobilize the electorate. Such cultural considerations are often sources of conflict, thus making it difficult to live together. This is why we believe that these considerations must be eradicated if not fought in order to establish a society of peace and tolerance. And to achieve this, philosophy must be called upon with regard to the humanist role that it plays and has always played in society.*

***Keywords :** Africa, Culture, Crisis, Philosophy, Politic*

Introduction

La culture peut être considérée comme l'identité d'un peuple. Elle renferme un certain nombre de valeurs sur lesquelles ce peuple s'appuie pour sa conduite morale, ses options et son orientation

sociale. En effet selon l'Unesco (1982), la culture est « l'ensemble des traits distinctifs spirituels, matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social ». C'est dire que la culture d'une certaine manière est le fondement de la vie en société.

Aussi, il est possible qu'au contact d'autres cultures une tradition culturelle soit appelée à connaître une évolution dans la pratique. Cependant, ce qui est donné à voir est que la culture qui devait être le ciment qui soude les rapports humains au regard d'un certain nombre de valeurs qu'elle véhicule, se trouve être une cause de discorde entre les hommes. Ainsi, il se développe des pratiques culturelles que l'on juge incompatibles avec d'autres ou à l'évolution du monde. Cela a conduit certains à avoir une autre conception du monde dans la représentation des valeurs et même à définir leurs rapports sociaux selon cette culture. (C. R. Mbele, 2011).

Sous le couvert de la culture, une attitude de repli sur soi est souvent développée, doublée d'un sentiment aversif pour ce qui est autre que soi. Ce qui met en mal le vivre ensemble. Mais pourquoi la culture que l'on considère comme source de cohésion se retrouve être une source de conflits ? Comment expliquer un tel paradoxe ? Quelles implications socio-politiques de telles considérations culturelles peuvent-elles avoir ? Comment y remédier ? Notre objectif est de mener une réflexion critique sur certaines considérations culturelles en Afrique afin de dégager une orientation authentique pour un vivre ensemble plus apaisé.

Ainsi dans un premier temps, nous allons tenter de déterminer les causes culturelles des conflits socio-politiques. Après cette étape, nous nous pencherons sur les conséquences que les conflits liés à la culture pourraient occasionner. Le vivre ensemble étant aussi une condition nécessaire pour l'épanouissement des citoyens et le développement d'un pays, nous nous attèlerons en dernier ressort à proposer des solutions pour une conjonction harmonieuse entre culture et vivre ensemble. Et cela passe par la définition d'une politique véritable de la culture capable d'offrir aux citoyens les conditions d'un bon épanouissement. Il s'agira particulièrement de se pencher sur la nature de l'organisation sociale qui pourra à la fois

assurer cet épanouissement citoyen et le développement. Pour cela le choix d'un type d'État et d'organisation en vue d'un épanouissement véritable de ses membres devient une nécessité.

1. De la culture à la crise : quand l'idéologie s'empare des communautés

L'une des fibres les plus sensibles pouvant facilement conduire un pays à la dérive est celle culturelle. En effet, si elle est mal comprise ou mal interprétée, elle conduit inéluctablement à la mise en mal de l'union des membres d'un pays. C'est dire que l'une des causes des conflits liés à la culture est la mauvaise compréhension ou interprétation de la culture.

Dans son ouvrage, B. T. Ramsès montre comment la question a divisé l'unité nationale de la Côte d'Ivoire, comment elle a été au centre de certaines revendications ayant conduit à des pertes en vies humaines. Ainsi, il écrit :

L'ivoirité nous mine ; elle nous ronge. Elle est présente dans toutes les revendications de ceux qui ont pris les armes pour, disent-ils, le libérer des mains d'Ivoiriens ségrégationnistes. Les ravages de l'ivoirité sont tels que les plus radicaux voudraient qu'on la bannisse à jamais non seulement du langage mais aussi des pratiques... (T. B. Ramsès, p. 15-16).

En évoquant la question, l'auteur montre comment elle peut mettre en mal le projet de construction nationale surtout quand le concept est transformé pour nourrir des ambitions ratées et des frustrations collectives. Toutes considérations relatives aux caractères propres d'un peuple tendant à se généraliser sont porteuses d'une certaine exclusion. Même si l'identité peut sembler ne pas exprimer une certaine ethnicité au départ, elle court le risque d'une récupération. Et le cas de l'ivoirité en dit long.

En situant le mot dans son contexte d'apparition, B. T. Ramsès nous livre la définition du mot telle que N. Porquet, auteur du concept depuis 1970 l'a défini : « l'apport culturel des Ivoiriens dans une Afrique culturelle et dans un monde confronté lui-même aux revendications identitaires aussi bien aux États-Unis qu'en

Europe. » (T. B. Ramsès, p. 28). Noblement définie, l'ivoirité traduit une marque de reconnaissance, un apport à l'humanité de la part d'une entité géographiquement définie. Mais sa mauvaise compréhension a conduit à des dérives.

E. Boulaga évoquait également cette question et les risques souterrains qu'elle pourrait avoir sur la vie en société. Il nous fournit le modèle de la mauvaise interprétation de la culture à travers le concept de tribu :

Au commencement - et ce commencement perdure jusqu'à nos jours -, la tradition est essentiellement bornée à la tribu. Celle-ci est le monde, la totalité indiscutable, qui se relie directement à l'origine. Ce qui est transmis d'humanité concrète est éprouvé dans ce cadre, hors duquel il n'y a qu'étrangeté, barbarie ou animalité. (E. Boulaga, p. 144)

A l'analyse, on se rend à l'évidence qu'une telle manière d'apprécier et de considérer sa tribu ne peut qu'être à l'origine de toutes les formes d'exactions futures. L'idée qui se cache donc derrière une telle conception est de faire barrage à toute autre prétention tribale. Les exemples sont légion en la matière. Que ce soit donc en Côte d'Ivoire, au Rwanda, au Cameroun, au Burkina Faso, on a assisté à des considérations tribales ou ethniques et elles se poursuivent encore dans certains pays. Entre autres, nous pouvons citer la crise ivoirienne de 2002, le génocide rwandais de 1994. Ce sont donc ces maux qui, au plan local du clan ou de l'ethnie ont servi de soubassement à la situation actuelle de certains pays au plan politique.

L'autre aspect de la culture pouvant conduire à des conflits entre communautés est ce que nous appelons la récupération politique de la culture. Il faut dire que la politique africaine dans sa pratique actuelle est le prolongement ou la perpétuation de la pratique clanique. (C. R. Mbele, 2011). En effet, c'est à partir des années quatre-vingt-dix que le discours ethnique va quitter son cadre pour se déporter publiquement au niveau de la politique. Ainsi avec l'ouverture démocratique, on parlera d'exclusion de certains de la scène politique.

C'est ce que C. R. Mbele a appelé « nouveau tribalisme ». (p. 427). Il pense que la transposition des considérations tribales dans la sphère politique trouve son explication dans le néocolonialisme. De son point de vue, les tribalistes sont des auxiliaires du néocolonialisme. Et leur trop dépendance vis-à-vis de l'extérieur fait qu'ils n'ont pas de but politique original à proposer à leurs peuples. N'ayant donc pas de base de référence, ils se rabattent sur l'organisation sociale de leur ethnie et la transpose au niveau politique. Or se référer donc à sa base ethnique tout en se fermant ou en tournant le dos à toute autre forme d'ouverture n'est pas de nature à instaurer un climat serein entre les communautés.

E. N. Mouelle (1988) parlait également de ce repli qui, au-delà de nos communautés africaines, s'est vu transporté hors de l'Afrique pour servir de moyen de vengeance. Pour lui, la manière dont la culture est envisagée par la plupart des Africains à travers leurs écrits est une sorte de vengeance vis-à-vis de l'Occident. Tout porte à croire que la culture est utilisée comme une sève nourricière à une certaine idéologie. Du coup, il y a une préférence manifestée pour sa culture et une diabolisation de celle venue d'ailleurs. Une telle manière de considérer la culture est une récupération. Et le fait de se replier sur sa culture au détriment d'une interculturalité selon E. N. Mouelle (1988), ne peut pas servir de base à un progrès véritable. Pire, une telle attitude peut conduire à des dérives au regard des germes d'exclusion et de frustrations qu'elle comporte.

2. Des implications socio-politiques de l'idéologie culturelle

L'une des conséquences les plus visibles dans le brandissement de la culture est celle de l'intolérance. En effet, quand l'identification se fait, elle est généralement suivie d'un transfert de sentiment de surestime de soi ou de dévalorisation de l'autre. Entre l'identification donc et le risque d'intolérance et même de persécution, il n'y a qu'un pas. C'est elle d'ailleurs qui a été à l'origine de ce qu'a connu et traversé la Côte d'Ivoire, la guerre civile ?

Si les avis sont partagés en la matière, l'on s'accorde au moins sur une chose : il y a eu une récupération du concept d'ivoirité et cela est en partie la cause de la guerre civile au regard de la

stigmatisation et la persécution qui nous ont été données à voir. B. T. Ramsès (2015) rapporte les propos de C. Djiguiba lors des événements sanglants d'octobre 2000 ayant causé la mort de plusieurs ivoiriens : « aujourd'hui, une nouvelle page s'ouvre pour construire une nouvelle histoire de la Côte d'Ivoire [...]. Elle doit bannir à jamais la hideuse notion de l'ivoirité par qui la tragédie est arrivée parce qu'ayant charrié xénophobie, tribalisme, ultra nationalisme, etc. » (T. B. Ramsès, p. 75).

Avec l'avènement de l'ivoirité, on peut dire que beaucoup de temps et d'énergie ont été consacrés plus au combat idéologique, à l'affrontement qu'à une synergie d'action en vue du développement de la Côte d'Ivoire. Ce faisant, et au regard donc des contradictions, souvent violentes, que le concept a occasionnées, on peut dire qu'il a été et est un obstacle à la cohésion.

Au plan politique, il convient d'ajouter que l'embrigadement culturel court le risque de devenir synonyme d'exclusion, de particularisme, une idéologie partisane dans laquelle on fait l'apologie d'un groupe à la recherche du suffrage universel. Ce qui conduit le plus souvent à l'adoption des politiques d'exclusion. Il y a donc une sorte de lutte de classes dans la course au pouvoir. Cette lutte va ouvrir le débat sur la légitimité ou non de certaines exclusions sociales. Voilà ce que dit E. Mbuyinga à ce sujet :

Le possible démocratique dépendra de la façon dont sera tranché (et en faveur de quels groupes) le débat sur le point de savoir si l'exclusion sociale est légitime ; si comment éventuellement la légitimer et la codifier institutionnellement. A partir de ce moment, l'enjeu des constitutions et des institutions en Afrique portera sur leur capacité à rendre socialement et moralement acceptable les mécanismes d'exclusion. (E. Mbuyinga, p. 25).

Cette manœuvre explique la faiblesse de la bourgeoisie africaine et cette faiblesse implique le développement de l'idéologie de l'autochtonie. La suite ne peut être que des dictatures baptisées démocraties, démocratie réduite au multipartisme, multipartisme de nom au regard des alliances politiques, des politiques démagogiques et des élections entachées de fraudes. Le manque d'un idéal

commun, d'un projet commun fait que les Africains tribalisent ou ethnicisent la politique.

Il faut aussi noter le problème du partage du pouvoir qui entraîne souvent des conflits sanglants. N'est-ce pas d'ailleurs ce qui expliquerait la course au pouvoir ? La réponse est sans doute affirmative car pour E. N. Mouelle, « pays développés et pays en voie de développement sont absolument égaux. Ici et là, la conquête du pouvoir est déterminée par la volonté d'assurer et de garantir la satisfaction des intérêts d'un groupe déterminé » (E. N. Mouelle p. 219).

L'autre fait est que la plupart des dirigeants africains n'ont pas compris que la politique implique la contradiction. Les dirigeants politiques n'hésitent donc pas à assassiner les opposants et les contradicteurs pour de simples divergences. Dans ces conditions, la démocratie est un leurre pour le peuple et un moyen de satisfaction des désirs des dirigeants. Le mot démocratie se vit mais est très corrompu dans sa pratique, dans sa réalité.

L'argent est le mode opératoire de la démocratie en Afrique, occasion d'ailleurs pour certains hommes politiques de s'enrichir dans l'oubli total des problèmes qui minent la vie des couches sociales. Pourtant, chaque homme politique a proclamé son ambition de faire de son pays un pays émergent pour le bonheur de son peuple tout en respectant les règles du jeu démocratique.

Au regard des conséquences sociales et politiques de cette récupération et de la corruption du sens noble de la culture mettant en mal le vivre ensemble, trouver une solution pour sortir de ce que nous appelons crise culturelle, s'impose de toute nécessité.

3. Alternatives philosophiques à la crise culturelle : vers un nouvel humanisme

La mauvaise compréhension de la culture peut faire rapidement basculer tout un pays dans une crise dont les conséquences sont inimaginables et imprévisibles. C'est pourquoi, à notre avis, il est juste que la philosophie oriente les actions humaines aussi bien à l'échelle sociale que politique dans le but de prévenir ou de gérer certaines crises.

Partant de la situation qu'a traversée la Côte d'Ivoire, B. T. Ramsès (2015) invite tout un chacun, les acteurs politiques notamment, à faire la part des choses entre leurs ambitions personnelles et la récupération opportuniste de la culture. Dépolitisation et dédramatisation sont les termes qu'il utilise pour rendre compte de ce que doit être la culture.

La dépolitisation est une manière de revenir à la noblesse de sens incarné par le concept d'ivoirité au départ. En d'autres termes, il s'agit de sauvegarder l'aspect culturel dans une sorte de diversité culturelle africaine. Et pour sa réussite, trois cadres de conception sont à éviter pour ne pas enfermer le concept dans une certaine étroitesse de vue : « le particularisme folklorique, le nationalisme étriqué, et l'appropriation privée du concept. » (T. B. Ramsès p. 110). Par ces cadres étroits, Ramsès refuse de faire de l'ivoirité une appartenance ethnique. Elle doit de son point de vue prendre en compte toutes les autres cultures ivoiriennes et africaines. Mieux, elle doit reconnaître le droit à la différence et même celui d'appartenir à l'humanité. L'identité culturelle dans une certaine mesure est une identification. Mais cette identification ne doit pas être une tropicalisation. Il est possible d'avoir plusieurs identités qui ne se contredisent pas dans le fond. Cela ne veut pas dire qu'il y a forcément une unanimité de points de vue des différentes identités culturelles. Seulement, on peut s'accorder sur un minimum de projets communs. Il ne s'agit donc plus de s'enfermer dans une logique d'autosatisfaction ou de renfermement. Il nous faut établir ce que T. Tschibangu a appelé « Nouvelle Rationalité africaine. » (p. 241)

Il s'agit plus précisément de hisser le continent à un niveau de développement et de rayonnement dans le monde. C'est dire qu'aussi bien à l'échelle nationale, sous régionale qu'internationale, il y a un travail à faire. Et cela passe par l'ouverture à des horizons nouveaux sur tous les plans : politique, économique, social, culturel. Il ne s'agira plus dans un esprit autistique de maintenir les acquis du passé, mais d'instaurer une rencontre des rationalités. Il faut donc se garder de se renfermer dans une aire culturelle donnée, prétendument prestigieuse soit-elle. Car nous devons apprendre des uns et des autres. C'est ce qu'exprime très justement

M. Hebga (p. 43) lorsqu'il affirme que « nous avons tous à apprendre les uns des autres. Point n'est besoin de professer l'eurocentrisme ou l'afrocentrisme. Une rationalité ouverte suffit. »

Ramsès parle de dépolitisation des identités prises en otage par des hommes politiques pour en faire le levain d'un patriotisme ouvert sur le monde.

Au plan politique, on posera le problème de la gestion efficace des pouvoirs d'État, de la coopération et la nécessité de leur réorientation. Au niveau économique, on se penchera sur le problème de la répartition équitable des ressources ou des richesses. Au plan culturel, penser le modèle culturel à mettre en place pour un vivre ensemble. Pour ce faire, la philosophie est à mettre à contribution.

La réflexion philosophique sur la meilleure forme d'organisation sociale n'est pas que contemporaine. En effet, depuis l'Antiquité elle a occupé une place de choix dans le débat philosophique et est toujours au centre de la réflexion en ce vingt-et-unième siècle. Il est ainsi de Platon (1995), de J. Locke (1690).

Cette réflexion a pris plusieurs formes dans la construction idéale et idéale de la société. En effet, certains philosophes (K. Marx et F. Engels, 1966) ont préféré la théorisation de l'État idéale et passent par l'enseignement de l'esprit critique pour opérer des changements qualitatifs dans la gouvernance. D'autres, par contre, prenant conscience de l'incapacité des hommes politiques ordinaires à conduire convenablement les affaires de la cité en vue de l'épanouissement des hommes sans que ces derniers ne soient dotés de la science en politique, vont exiger que les rênes du pouvoir reviennent aux philosophes (Platon, 1995).

Il y a eu également cette autre catégorie de philosophes qui, jugeant trop attentiste et moralisatrice l'attitude des deux premières formes de réflexion, vont descendre dans l'arène politique pour apporter leur contribution en vue d'un changement au regard de l'absence de l'excellence morale chez les hommes politiques et la direction inquiétante vers laquelle ils dirigent les citoyens. C'est le cas de E. N. Mouelle qui s'est activement engagé dans la vie politique son par l'occupation de certains postes politiques au sein du pouvoir. Ce

qui a conduit E. Kenmogne (2002, p.183) à dire de lui qu'il a œuvré pour un idéal conçu en donnant « corps à ses idées en prêchant par l'exemple »

Mais une certaine critique aussi bien populaire que politique est formulée à l'endroit de la philosophie, la taxant d'être inutile. En poussant très loin la critique, certains en sont arrivés à demander la suppression de la philosophie dans certains ordres d'enseignement.

R. E. Bambara (2018) nous rapporte des propos tenus par des responsables politiques du Burkina Faso notamment. Il s'agit du président de la République d'alors, Rock Marc Christian KABORE et du président de l'Assemblée Nationale en son temps, Feu Salifou Diallo. Le premier affirmait : « Nous ne devons plus continuer à former des philosophes et des juristes... par milliers alors qu'ils n'auront pas de boulot. » (R. E Bambara p. 2). Quant au second il renchérisait en ces termes : « On ne peut pas continuer à former des littéraires, des philosophes et des poètes pour encadrer nos vies, mais il nous faut plutôt des médecins, des techniciens et autres, capables de répondre aux besoins ». (R. E. Bambara p. 2).

Il faut dire qu'un tel mépris à l'égard de la philosophie n'est pas nouveau et ne date pas de notre siècle. Dans l'antiquité, on retrouvait déjà un tel mépris à travers le personnage de Calliclès. (Platon, 1960). Qualifier donc la philosophie de sans importance relève d'une ignorance de son rôle, combien inestimable et inchiffable. (R. E. Bambara 2018). En effet, peut-on se passer de philosophie quand on sait que l'histoire politique, sociale, culturelle et même économique du monde s'est nourrie et se nourrit toujours de théories, de doctrines conçues et développées par des philosophes ? Quand on sait que son but est de donner un sens à l'existence quand celle-ci se voit emparée des tourments moraux et sociaux ? Nous pensons donc que la philosophie a un rôle considérable à jouer dans la société. Que peut-elle alors apporter à la société en général et à la société africaine en particulier ?

Heidegger disait que « la philosophie ne pourra pas produire d'effet immédiat qui change l'état présent du monde. Cela ne vaut pas seulement pour la philosophie, mais pour tout ce qui n'est que

préoccupations et aspirations du côté de l'homme ». (M. Heidegger, 1988, p. 48-49)

Toutefois, elle peut contribuer à un changement social dans la conduite des hommes. Il faut à notre avis commencer par une critique sans complaisance qui va aboutir à un style de relations plus humaines.

Parler donc de critique sans complaisance revient à examiner impartialement et rigoureusement tous les aspects touchants ou ayant un rapport avec la politique.

Au plan culturel, on pourra se pencher sur la manière dont la culture fonctionne. Son fonctionnement n'est-il pas idéologique c'est-à-dire un système clos au service de quelques-uns qui s'en servent comme un privilège et comme un modèle à imposer à tout le monde ?

Revenant sur le cas de l'ivoirité, Ramsès propose une ivoirité nouvelle version qui pourrait devenir selon ses termes « l'une des couches de l'unité africaine par une différenciation calculée de l'altérité du dedans et de l'altérité du dehors. » (T. B. Ramsès, p. 122).

La dédramatisation dont Ramsès fait cas est un appel à la responsabilité assumée de chacun dans les conflits intercommunautaires sans jeter l'anathème sur une partie. C'est aussi prendre conscience de l'exagération dans la manipulation et l'usage du concept. Un fois ce travail fait, la culture pourrait devenir le socle de l'identité et de la cohésion.

La philosophie doit donc passer au crible toutes ces questions afin d'en sortir une réponse adéquate.

À l'échelle politique, la philosophie examinera sans interdire aucun le fondement du pouvoir et proposera à cet effet, « d'autres modèles de l'autorité ». (E. Boulaga, p. 150)

J. Nanema insistait sur la place à accorder à la pensée critique philosophique, au savoir, en l'absence desquels le développement en général et l'exercice politique en particulier ne sont que tâtonnement et bricolage : « il n'y a pas de politique qui tienne la

route...sans une philosophie, sans une théorie générale de l'homme et de l'histoire qui soit assez souple pour comprendre les contingences historiques ». (J. Nanema p. 185). Même les grandes nations qui ont connu des turbulences à un moment donné de leur histoire ont puisé dans le génie de la pensée critique et du savoir les moyens de leur redressement :

L'Europe elle-même avait connu des difficultés, des crises dans son histoire, mais elle s'en était sortie renforcée, fortifiée dans la conscience de son identité, de sa spécificité, et de ses missions historiques, de ses responsabilités devant l'humanité. L'Europe malade avait elle-même trouvé les remèdes à ses maux, par le travail de la raison dont elle explorait méthodiquement les possibilités, les unes après les autres, dans de multiples champs épistémologiques et technologiques. (J. Nanema p. 40-41).

L'autre écueil qu'il faille éviter en politique est ce qu'il a appelé « la tentation totalitaire du monopartisme ». (p. 22). Le confinement d'un peuple dans un monopartisme ne libère pas la compétition et noie par la même occasion certaines compétences. Engager un peuple, un État dans cette voie, c'est le conduire dans le gouffre. Car le monopartisme peut être interprété comme l'absence d'une politique originale au point de vouloir amener les autres à accepter aux forceps la ligne de conduite imposée par le parti en question. (J. Nanema, 2002). Ce qui naturellement nous conduira dans une impasse politique, une politique condamnée à se répéter continuellement aussi longtemps que s'affirmera le monopartisme.

En fonction de l'exigence culturelle du moment, on doit pouvoir réorienter la politique ou le régime politique. C'est au nom d'une telle exigence que des philosophes des Lumières comme E. Kant, J. J. Rousseau, C. Montesquieu, D. Diderot ont attaqué le monde traditionnel européen, son obscurantisme et son absolutisme politique. Cela a permis d'exalter la raison, de libérer l'homme de la domination théocratique et de lui permettre de libérer son génie scientifique. S'inspirant de cette méthode, le philosophe pourra à partir d'une analyse des réalités culturelles africaines, dégager leurs significations qui peuvent être compatibles avec la raison.

Une autre contribution que le philosophe peut apporter à l'instauration d'une société viable, dans laquelle l'homme puisse s'épanouir est l'ouverture aux autres. E. Levinas (1971) parle de l'homme comme totalité et infini pour traduire cette nécessité d'ouverture. Cela permet de discuter, d'interagir sur des questions avec les autres composantes de la société. Selon R. E. Bambara, « cette synergie d'action peut permettre une réappropriation des réalités africaines par les Africains d'aujourd'hui. » (R. E. Bambara, p. 17).

Au-delà des clivages tribaux qu'il faut combattre, E. N. Mouelle (1988) pose le problème de la nécessité d'une idéologie. L'idéologie dont il est question chez E. N. Mouelle n'est pas celle qui ramène la politique à un système tout fait ou déjà fait. Il s'agit plutôt de « cette vision grandiose de l'humanité dans sa perspective évolutive ». (E. N. Mouelle, p. 220). L'idéologie rime ici avec un État fort. La force de l'État dont nous faisons mention n'a rien à voir avec la force mécanique exercée dans les monarchies. Il s'agit en l'occurrence d'une force populaire permettant de faire respecter les orientations choisies par les populations et d'assurer leur sécurité. Pour cela, les appellations Socialisme, Libéralisme sont sans importance. Car des dirigeants peuvent se réclamer de tel ou tel bord et diriger de la manière la plus insensée qui soit, c'est-à-dire qu'ils mettront en avant leur désir d'écraser les autres. Ce qui compte c'est le développement harmonieux des citoyens. Mais comment le choix de dirigeants soucieux des besoins des populations doit-il être opéré ?

E. N. Mouelle (1988) a un penchant pour l'homme de la caverne car s'étant détaché de ses chaînes pour contempler le beau, le bien, le vrai. Un tel homme ne peut que bien conduire les autres. Il a atteint un niveau d'ouverture et d'analyse au point qu'il ne peut plus être corrompu par l'avoir. Il a donc le sens du Bien public. Toutefois, E. N. Mouelle (1988) se reconnaît dans une certaine idéologie socialiste au regard des clivages et divergences qui ont cours dans le libéralisme du fait de la compétition. De quel socialisme s'agit-il au juste ? Le bergsonien parle d'un socialisme issu « d'une révolution populaire ayant renversé un régime féodal ou autrement réactionnaire ». (E. N. Mouelle, p.220). Dans ce

socialisme, les intérêts peuvent converger. Ce socialisme est à distinguer de celui dérivant d'un processus parlementaire ou de suffrage exprimé, dans lequel les intérêts entre dirigeants socialistes et la majeure partie de la population seront divergents.

En tout état de cause, il nous faut « un homme public ou homme d'État » (E. N. Mouelle, p. 222) L'homme d'État n'est au service d'aucun groupe particulier. Il se soumet à la volonté générale c'est-à-dire qu'il se détache de son appartenance clanique, ethnique ou religieuse, de son égoïsme pour être l'excellent de tout le monde. Il a ainsi une responsabilité politique et morale envers tous les humains en ce sens qu'au-delà d'être un guide pour les autres, il doit être celui qui connaît le bien pour tous. Les valeurs créées par l'excellent, ses innovations (signe qu'il est libre) doivent engager le sort de ses semblables. Il cesse d'être libre donc dès lors qu'il cède au sentimentalisme.

Pour cela il doit agir de sorte à ce que les autres se reconnaissent en lui. Car au salut des autres se trouve lié son propre salut : « si sa recherche de la liberté devait nuire à la libération des autres, il ferait échec par là-même à sa propre libération et se renoncerait comme indigne de la responsabilité de l'humain ». (E. N. Mouelle, p.141). Conscient de cela, E. N. Mouelle mettra l'accent sur la responsabilité de l'État en matière d'éducation. Ainsi, il parle d'État pédagogue pour conduire l'éducation en vue de générer le maximum d'excellents par l'intégration du savoir scientifique. Ce qui sous-entend la lutte tous azimuts contre l'obscurantisme qui est la matrice des maux qui minent nos sociétés.

En ce qui nous concerne, l'État pourra créer ou renforcer les cadres de concertation et de dialogue interculturels sincères qui vont regrouper toutes les couches socio culturelles afin de prévenir ou régler les litiges intercommunautaires. C'est le lieu également de trouver des cadres appropriés pour l'épanouissement culturel sans distinction, sans affinité et sans complaisance.

C'est à ce prix que l'on pourra conduire politiquement les peuples vers l'excellence en vue de leur épanouissement. C'est par là également que l'on pourrait opérer une révolution culturelle, jalon d'une libération humaine vers un nouvel humanisme.

Conclusion

Au terme de la présente réflexion, nous disons qu'en grande partie, les crises socio-politiques auxquels nous sommes confrontés prennent leur source dans la culture et ce de plusieurs manières. Entre autres, nous nous sommes intéressés à la mauvaise compréhension et/ou interprétation de la culture et de la possible récupération politique. Au nom d'une prétendue identité culturelle, on pousse loin la haine contre ceux qui n'ont pas en partage notre culture. Pire encore, les identités sont transportées dans l'arène politique lors de la course au pouvoir. Cette idéologie culturelle entraîne d'énormes conséquences sociales et politiques mettant en mal le vivre ensemble.

En réfléchissant sur le lien entre la culture et la crise, nous avons fait un diagnostic d'une telle idéologie que A. Kabou (1991) qualifie de parasitisme afin de proposer des solutions pour une cohésion sociale. C'est pourquoi nous estimons que ces solutions sont à rechercher dans la philosophie. Par son rôle éducatif, la philosophie invite à sortir de cet autisme culturel et à cultiver une certaine interculturalité ; une ouverture aux autres ainsi que le souligne Jean Rostand :

La culture ce n'est pas avoir le cerveau farci de dates, de noms ou de chiffres, c'est la qualité du jugement, l'exigence logique, l'appétit de la preuve, la notion de la complexité des choses et de l'aridité des problèmes. C'est l'habitude, le discernement dans la méfiance, la modestie d'opinion, la patience d'ignorer, la certitude qu'on n'a jamais tout le vrai en partage ; c'est avoir l'esprit ferme sans l'avoir rigide, c'est être armé contre le flou et contre la fausse précision, c'est refuser tous les fanatismes et jusqu'à ceux qui s'autorisent de la raison ; c'est suspecter tous les dogmatismes officiels mais sans profit pour les charlatans, c'est révéler le génie mais sans en faire une idole, c'est toujours préférer ce qui est à ce qu'on préférerait qui fût. (J. Rostand p. 47.)

Au niveau politique, la critique philosophique vise à amener les dirigeants à intégrer la vertu dans la gouvernance afin que leur guide soit uniquement les intérêts de leurs peuples et non leurs

propres ambitions. Cela permettra de minimiser à défaut d'en finir les sentiments d'injustice et d'instaurer une société de paix.

Bibliographie

BAMBARA Romuald Évariste, 2018, « Philosophie et développement de l'Afrique », in *Afrique et développement*, Volume XLIII, No. 3.

BOULAGA Eboussi, 1977, *La crise du Muntu. Authenticité africaine et philosophie*, Paris, Présence africaine.

Hebga Meinrad, 2007, « Pour une rationalité ouverte », in *La rationalité, une ou plurielle ?*, CODESRIA.

HEIDEGGER Martin, 1988, *Réponses et questions sur l'histoire et la politique*, interrogé par « Der Spiegel », traduit de l'allemand par Jean Launay, Paris, Mercure de France.

KENMOGNE E, « Philosophie et politique », in E. M. DISSAKE, 2002, *L'aspiration à être, Autour du philosophe Ebénézer NJOH-MOUELLE*, Paris, Editions Dianoa, Chennevières-sur-marne,

LEVINAS Emmanuel, 1971, *Totalité et infini. Essai sur l'extériorité*, Kluwer Académique.

LOCKE John, 1690, *Traité du gouvernement civil*, trad., D. Mazel, Garnier-Flammarion.

MARX Karl et Engels Friedrich, 1966, *L'idéologie allemande*, trad. R. Cartelle et G. Badia, Ed. Sociales

MBELE Charles Romain, 2011, « L'actualité du développement ou notre plus grand défi », *Syllabus Review*, 2(3), p. 420-444.

MBUYINGA Elenga, 1991 « Afrique des comptoirs ou Afrique du développement », in *Le Monde diplomatique*.

MOUELLE Njoh-Mouelle, 1988, *De la médiocrité à l'excellence. Essai sur la signification humaine du développement*, suivi de *Développer la richesse humaine*, Yaoundé, Édition du Mont Cameroun, Deuxième édition.

NANEMA Jacques, 2002, « La démocratie en Afrique ». In *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'UCAD*, n°32, Sénégal.

NANEMA Jacques, 2006, « Politique et développement de l'humanité en Afrique, misère politique et remèdes philosophiques », *Revue Ivoirienne de Philosophie et de Culture, le KORE*, n° 37, Éditions Universitaires de Côte d'Ivoire.

PLATON, 1995, *La République*, Paris, trad., Jacques Cazeaux, Librairie Générale de France.

PLATON, 1960, *Gorgias*, trad., E. Chambry, Garnier, 484^e-485^e.

RAMSES Boa Thiémele, 2015, *L'ivoirité et l'unité de la Côte d'Ivoire*, Les Editions du CERAP, Abidjan.

ROSTAND Jean, 1963, *Le droit d'être naturaliste*, Paris, Éd. Stock.

TSCHIBANGU Tharcisse, 2007, « la Rationalité africaine et sa modernisation », *La rationalité, une ou plurielle ?* CODESRIA.